



NOTE DE PRESENTATION

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

| | DEPENSES | RECETTES | REPORT 2021 | TOTAL RECETTES | RESULTAT |
|----------------|----------------|----------------|-------------|----------------|--------------|
| FONCTIONNEMENT | 1 779 515.98 € | 2 021 092.44 € | 30 000.00 € | 2 051 092.44 € | 271 576.46 € |
| INVESTISSEMENT | 607 901.43 € | 544 877.70 € | 53 571.26 € | 598 448.96 € | - 9 452.47 € |
| TOTAL | 2 387 417.41 € | 2 565 970.14 € | 83 571.26 € | 2 649 541.40 € | 262 123.99 € |

RESULTAT 2022 : 262 123.99 €

Pour mémo en 2021 : 295 278.61 €

I./ SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 779 515.98 € // Recettes 2 051 092.44 € = **RESULTAT + 271 576.46 €**

(Pour mémo + 241 707.35 € en 2021)

1.1/ Dépenses de fonctionnement = 1 779 515.98 €

Les dépenses de fonctionnement sont en légère augmentation par rapport au CA 2021 (1 756 866.41 €), ce qui témoigne d'une bonne maîtrise contenue des dépenses de manière générale.

○ **Des dépenses à caractère général** (583 K€) **stables par rapport au CA 2021** (587 K€)

Cette stabilité se vérifie notamment au compte 60612 (énergie, électricité), avec un montant 2022 (157 989 €) qui est quasi identique à celui réalisé en 2021 (156 636 €), malgré une augmentation du prix du kWh du gaz en 2022 (0.05512 € contre 0.03139 € auparavant).

Parmi les principales augmentations constatées entre le CA 2021 et le CA 2022 :

- Compte 6042 : Achats de prestations
- Compte 60622 : Carburants : de 3.5 K€ à 7.6 K€
- Compte 60633 : Fournitures de voirie : de 5.8 K€ à 9.4 K€
- Compte 6135 : Locations mobilières : de 10.6 K€ à 19.8 K€ (locations copieurs et appareils, décors de Noël payés début (pour les anciens de décembre 2021) et fin 2022 (pour les nouveaux de 2022).
- Compte 61521 : Entretien terrains : de 6.6 K€ à 19.1 K€ (jardin paysager du presbytère, engrais terrain de foot pour 2 ans).
- Compte : 6247 : Transports collectifs : de 0.07 K€ à 7.3 K€ (voyages scolaires).
- Compte 6283 : Frais de nettoyage des locaux : de 29.1 K€ à 39.3 K€ (imputation depuis compte contrat de prestation de service entre 2021 et 2022).
- Compte 6288 : Autres services extérieurs : de 0.3 K€ à 15.1 K€ (idem, imputation depuis compte contrat de prestation de service entre 2021 et 2022, dont 9 K€ pour l'instruction urbanisme ATIP).

Parmi les principales baisses constatées entre le CA 2021 et le CA 2022 :

- Compte 6068 : Autres matières et fournitures (*fleurs, sapins, matériels électriques*) : 32.2 K€ à 26.5 K€
 - Compte 611 : Contrats de prestations de services (*nettoyage de locaux*) : 26.6 K€ à 3.5 K€ (*imputation sur autre compte*)
 - Compte 615221 : Entretien, réparation bâtiments publics : 48 K€ à 22.3 K€ (*ELF, toitures écoles et église*)
 - Compte 61558 : Entretien autres biens mobiliers : 29.7 K€ à 9.1 K€ (*réparation matériels hors bâtiments*)
- **Des dépenses de personnel (699 K€) en hausse par rapport au CA 2021 (653 K€)**

Parmi les principales augmentations constatées entre le CA 2021 et 2022 :

- Compte 6218 : Autre personnel extérieur (*3 mois ATSEM à l'école élémentaire, intervenant musical à l'école élémentaire, et à la bibliothèque*).
 - Compte 6411 : Personnel titulaire : 411.1 K€ à 437.5 K€ (augmentation de la valeur du point d'indice de la fonction publique de 3,5 % à partir du 01.07. 2022, et salaire en double 1 mois ancien responsable des services techniques).
 - Compte 6453 : Cotisations caisses de retraite : 89.5 K€ à 94.3 K€
 - Compte 6455 : Cotisations assurance du personnel : 19.4 K€ à 23.5 K€
- **Des autres charges de gestion (279.2 K€) en hausse par rapport au CA 2021 (268.4 K€)**

Cette hausse est liée principalement à la subvention versée au SDIS (Service d'Incendie et de Secours) qui est passée de 38.8 K€ en 2021 à 48.9 K€ en 2022 (compte 6553). Une légère augmentation du compte 6574 (subvention aux associations) a été constatée, en passant de 140.6 K€ à 144.1 K€, incluant une subvention de fonctionnement de 30 K€ au centre de formation du BCGO.

- **Des charges financières (15 016 €) en légère baisse par rapport au CA 2021 (18 316 €) liées au remboursement d'emprunts et aux intérêts moindres à payer.**

1.2/ Recettes de fonctionnement = 2 051 092.44 €

Les recettes de fonctionnement sont en légère hausse (+ 52 K€) par rapport au CA 2021 (1 998 574 €).

- **Des produits des services et domaines (99 K€) stables** par rapport à ceux du CA 2021 (**98 K€**).
- **Des produits liés aux impôts et taxes (1.341 K€) en nette augmentation** (+ 110 K€) par rapport à ceux du CA 2021 (**1.231 K€**), principalement liée aux revalorisations des bases de fiscalité locale (+ 81 K€) et à une hausse des recettes liées à la taxe sur la consommation finale d'électricité (+ 30 K€), avec une année entière en 2022.
- **Des dotations, subventions et participations (517 K€) en très légère baisse** (- 4 K€) par rapport au CA 2021 (**521 K€**). La dotation de solidarité rurale a été en forte baisse (de 64 .6 K€ en 2021 à 36.7 K€ en 2022), alors que la compensation pour perte de taxe additionnelle sur les droits de mutation a été en hausse (de 63 K€ en 2021 à 78 K€ en 2022). Une forte hausse de + 17 K€ a été constatée sur le compte 7488, et correspond au recouvrement du salaire et des charges du directeur de l'école de musique qui a été mis à disposition à la Communauté de Communes de début janvier à fin août 2022, afin de préparer la création de l'école de musique intercommunale.
- **Des produits de gestion courante (35.3 K€) en hausse** par rapport au CA 2021 (21.9 K€), liée aux revenus des immeubles (24.6 K€ contre 9.5 K€), correspondant au versement de la redevance locative payée par la SASP « ASA ».

RESULTAT SECTION D'INVESTISSEMENT : - 9 452.47 €

(pour mémo excédent d'investissement de + 53 571.26 € en 2021)

Le déficit d'investissement en 2022 de 9 452 € s'explique par l'absence d'emprunt et de subvention de l'Etat (DETR – 10 K€) pour l'éclairage public Rue du Stade.

Dépenses : 607 901.43 € // Recettes 598 448.96 €

TOTAL DEPENSES = 607 901.43 € (1 181 550.59 € en 2021)

- Transformation du corps de ferme 68 rue Principale : 162.9 K€ (concours d'architecte, phase APD, travaux préalables divers)
- Remplacement de la chaudière à l'école élémentaire et mairie : 82 K€
- Installation de caméras de vidéosurveillance au centre du village : 3.2 K€
- Acquisition de capteurs de CO² pour les écoles et le périscolaire : 2 K€
- Pose de stores enrouleurs à l'école élémentaire et de volets à l'école maternelle : 4.7 K€
- Extension de l'éclairage public Rue du Traineau : 6.2 K€
- Habillage des murs de la salle des Associations à l'ELF : 9 K€
- Emprunts : 246 K€ (375 K€ en 2021)

TOTAL RECETTES = 598 448.96 € (1 235 121.85 € en 2021)

- Subvention ETAT (acquisition capteurs CO² et plan de relance numérique) : 9.8 K€
- Subvention ETAT-DSIL (remplacement chaudière école et mairie) : 22.9 K€ (solde)
- Subvention REGION (vidéosurveillance) : 1.3 K€
- Taxe d'aménagement : 83.2 K€ (75 K€ en 2021)
- FCTVA : 189 K€ (143 K€ en 2021)
- Affectation du résultat : 211.7 K€ (218 K€ en 2021)
- Amortissements : 25 K€ (54.6 K€ en 2021)
- Excédent d'investissement reporté 2021 : 53.5 K€

Jean-François SARRAS

DGS Commune de Gries

08.03.2023